Siège social
31-33 rue de Maurecourt
95280 JOUY LE MOUTIER
Tél : 01.34.43.12.92
FAX : 01.34.43.12.99

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

CAVT EVO

Centre d'Adaptation à la Vie au Travail

ASSOCIATION HEVEA

CAVT EVO
36 Avenue Frédéric Joliot-Curie
95140 GARGES LES GONESSE
Tél : 01.39 94 94 33

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'établissement a ouvert ses portes le 19 septembre 2016. L'accueil des usagers s'est fait dans un premier temps, dès le mois d'avril 2016, dans les locaux du CAVT des Larris à Pontoise, dans l'attente de l'aménagement des locaux de ce nouveau CAVT. Ces locaux sont situés à Garges-Lès-Gonesse (95140), à l'Espace Europe, au 36 Avenue Joliot-Curie.

Le projet d'établissement est similaire à celui du CAVT de CERGY. C'est un centre de jour qui peut accueillir jusqu'à 30 usagers, âgés de 16 à 25 ans, atteints d'une déficience intellectuelle légère. L'établissement s'inscrit dans une démarche d'insertion et de maintien dans le milieu ordinaire de travail des jeunes adultes en situation de handicap mental léger, par un accompagnement limité à deux ans. L'accompagnement éducatif, dans le cadre des différents ateliers, a pour but de permettre une acquisition de savoirs professionnels, en termes de savoir-être et de savoir-faire. Les stages en entreprises, menés à bien grâce à un partenariat établi entre les entreprises et l'association, permettent aux jeunes adultes de mettre en application leurs apprentissages.

II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT CAVT EVO EN 2022

Journées d'ouverture :	**255** jours	
Heures d'ouverture :	du lundi au jeudi	de 08h30 à 16h30
	le vendredi	de 08h30 à 15h00

LE CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL

Structure d'Adaptation à la Vie Sociale et Professionnelle

L'ACCOMPAGNEMENT

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle en Milieu Ordinaire

OBJECTIFS

Prise en charge de 2 ans

Sensibiliser et familiariser au monde du travail en milieu ordinaire

Acquérir de l'autonomie dans la vie quotidienne

Affiner et consolider les motivations professionnelles.

Encourager l'effort dans l'organisation du travail.

Valoriser l'apprentissage des compétences

ACTIONS

Insertion sociale

Renforcement des acquis

Affirmation de l'autonomie

Préparation professionnelle

Consolidation de l'emploi

Accompagnement et acquisition de savoirs réalisés dans différents ateliers

PUBLIC

Etre en situation de handicap mental léger et orienté par la CDAPH

Etre motivé à travailler en milieu ordinaire

Etre suffisamment autonome dans les transports

Etre âgé de 16 à 25 ans

- Prendre en compte les projets des personnes et les mettre en lien avec la réalité du marché du travail
- Sensibiliser et familiariser au monde du travail en milieu ordinaire (respect des horaires, compréhension des consignes, présentation…)
- Obtenir les bases essentielles pour commencer à travailler en milieu ordinaire et favoriser la mise en pratique des acquis.

La socialisation

- Amener à connaître et mettre en pratique les règles de notre société ; savoir mieux vivre ensemble ;
- Viser une intégration sociale et professionnelle
- Rechercher une place durable dans le milieu ordinaire.

La Vie sociale et relationnelle

- Travailler à rendre plus faciles les ouvertures vers l'extérieur et les relations avec d'autres
- Encourager à sortir du milieu professionnel, à élargir les relations de voisinage et d'amitié, à organiser des activités diverses au sein des - structures, à découvrir et à cultiver les passions.

Les éléments nouveaux ayant eu un impact budgétaire sur l'exercice 2022

1- Arrêt maladie de la cheffe de service

2- Embauche d'une secrétaire depuis septembre 2022

3- Départ en retraite de la cheffe de service

4- Démission de l'éducatrice technique cuisine

5- Arrivée du nouveau chef de service

III - POPULATION(S) ET ACTIVITES

La population du CAVT EVO

Au 31 décembre 2022, l'établissement comptait 27 personnes accompagnées, 8 personnes ont été admises au cours de l'année.

Répartition par sexe

Nous avons accueilli **31 usagers** sur l'ensemble de l'année 2022 :

- 17 hommes soit 55 %
- 14 femmes soit 47 %

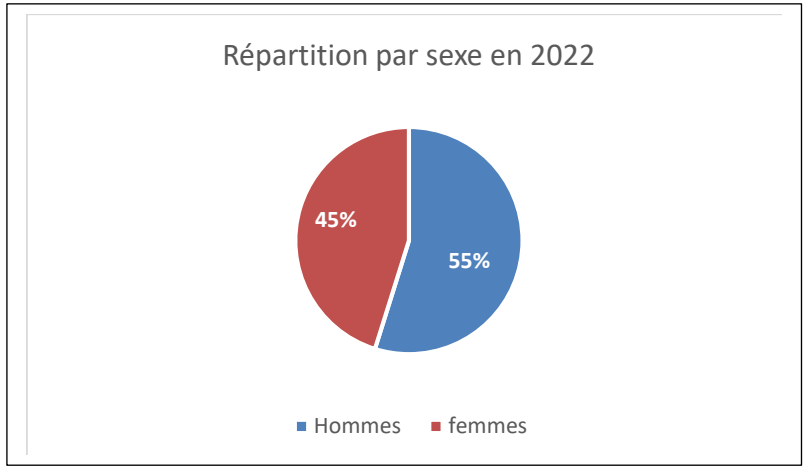

Il est à noter que, nous avons reçu plus de jeunes hommes que de femmes.

Répartition par âge

La moyenne d'âge de notre population au CAVT EVO

- Hommes : 21 ans
- Femmes : 23 ans

Pathologies et comportements

TYPE	NB
Autonomie avec regard éducatif	13
Autonomie avec stimulation éducative	15
Autonomie partielle avec accompagnement	3
HDT	0
Plaintes	0
Problèmes de santé hors psy	5
Visites médicales urgences	0
Avertissements	1
Prise de médicaments	0
Suivi psy	7
Fatigabilité importante	9
Addiction	0
Troubles du comportement	9

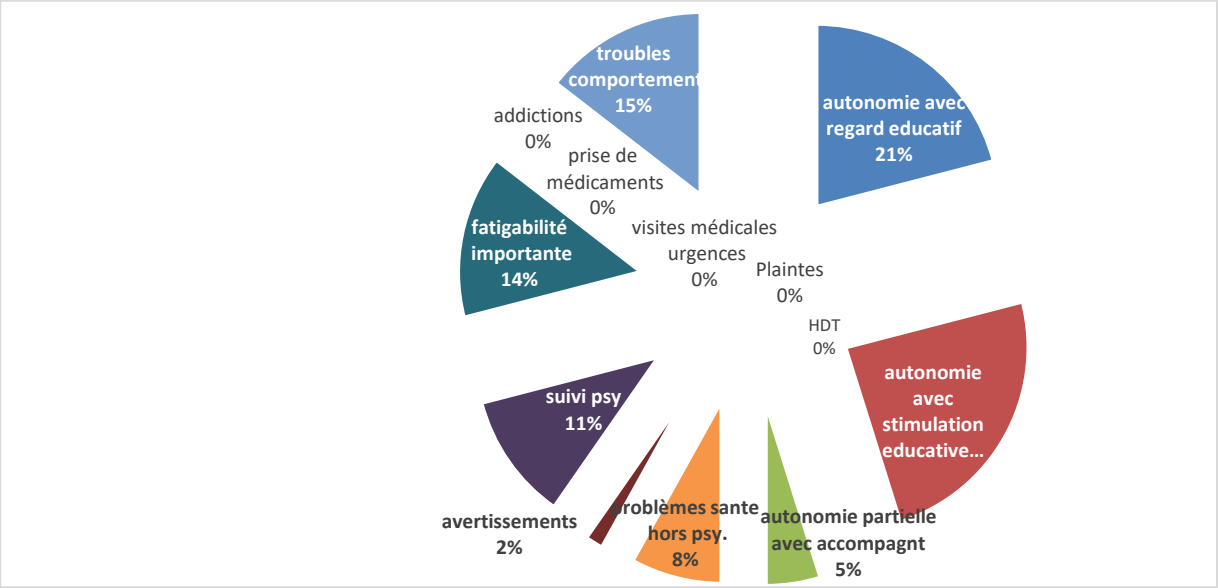

Nous observons un public, plutôt autonome dans les actes de vie quotidienne : repas simples, petites courses, entretien des locaux, etc...
L'autonomie dans les transports en commun reste encore fragile pour une partie des personnes accueillies mais est en cours d'acquisition pour partie d'entre eux.

En revanche, nous constatons que la majorité n'a pas tous les codes sociaux demandés en entreprises ou dans la vie de tous les jours. Les prises d'initiatives peuvent être inadaptées et parfois plus dans la « débrouille » que dans une cohérence attendue dans la vie sociale et professionnelle. Au CAVT EVO, la répétition et la ritualisation permettent de mener à bien les missions et facilitent la compréhension du planning pour les non-lecteurs/scripteurs.

Le travail éducatif auprès des usagers nécessite un soutien et un accompagnement accru, notamment si les familles présentent des fragilités. Un travail soutenu est nécessaire pour que les personnes accompagnées gagnent en autonomie pour tout ce qui concerne les démarches administratives, l'accès aux droits et à l'appropriation de la citoyenneté.

L'origine des départements des usagers pour l'année 2022

En 2022, parmi les 31 usagers qui ont fréquenté le CAVT :

- 30 ont pour département d'origine le Val d'Oise, et
- 1 est originaire de la Seine saint Denis

La durée de prise en charge des usagers présents au 31/12/2022

La durée moyenne de prise en charge des **27** usagers présents au **31/12/2022** est de **31 mois**

La moyenne de prise en charge de 2022 est supérieure à celle de l'année précédente qui était de 28 mois.

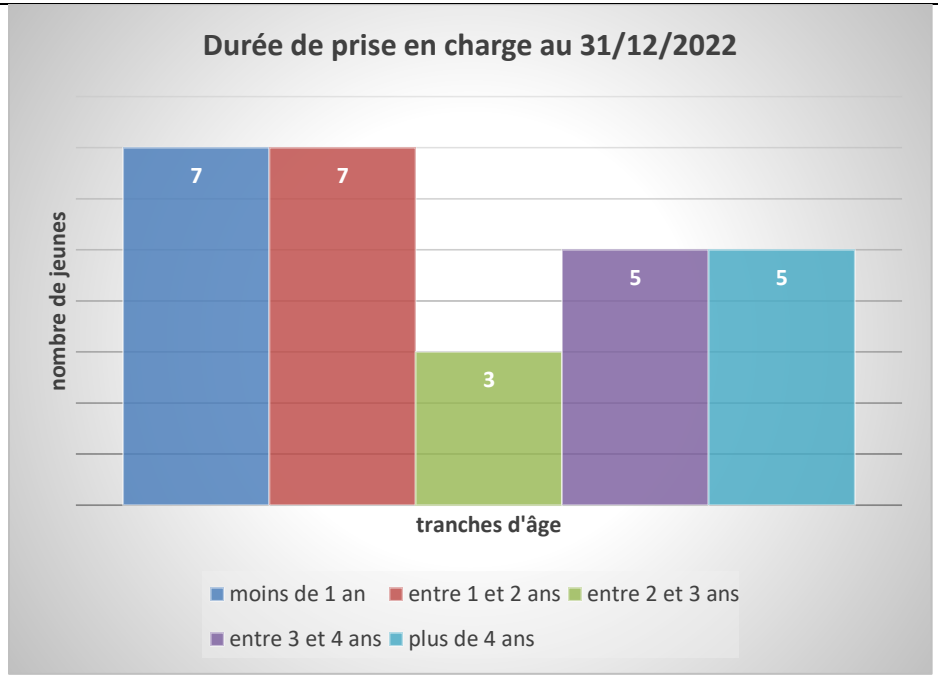

La durée de prise en charge des usagers sortis au 31/12/2022

La durée moyenne de prise en charge des 5 usagers sortis de l'établissement en 2022 est de **3,7 ans**. Il est à noter que, bien qu'officiellement l'accompagnement au CAVT soit de 2 ans, force est de constater qu'en réalité la durée moyenne est plutôt de 3.5 ans.
1 usager a signé un CDI dans une entreprise adaptée et 2 usagers ont intégré un établissement du milieu protégé (ESAT), 2 usagers n'ont pas souhaité continuer la prise en charge au CAVT, suite à une décision familiale et personnelle.

Les premières prises de contact

Suite à nos rencontres partenariales avec la MDPH et CDAPH, nous avons affiné nos procédures d'accueil et de bilans de stage, ainsi, la cheffe de service accompagnée de la psychologue, reçoit les postulants pour le CAVT EVO et à l'issue de ce rendez-vous, un stage de contact peut être programmé.

Les rendez-vous sont, soit à l'initiative des postulants, des partenaires, de la MDPH ou ASE ou de l'établissement.

- L'usager reçoit une orientation de la CDAPH, et nous contacte pour prendre RDV
- L'établissement reçoit un exemplaire de l'orientation et sollicite systématiquement par écrit la personne orientée pour la prise d'un rendez-vous.
- Les partenaires nous contactent pour une prise de rendez-vous en vue d'un stage de contact (découverte de deux semaines de l'établissement) à visée d'intégration future.
- Le partenaire ou la MDPH souhaitent avoir l'avis des professionnels du CAVT pour confirmer ou infirmer l'orientation en milieu ordinaire ou milieu protégé

Ces stages de contact permettent aux jeunes, projetant d'intégrer le CAVT EVO, de découvrir pendant deux semaines nos ateliers, en parallèle cela permet aux professionnels d'évaluer la pertinence de l'orientation du jeune dans le dispositif.

A. les rendez-vous

En 2022 **: 33** contacts ont été pris avec des personnes souhaitant éventuellement intégrer le CAVT EVO**.** Ces **33** personnes ont toutes été reçues en rendez-vous préalable à un stage en 2022

B. les stages de contact

Sur les **33** usagers reçus :

- 20 usagers n'ont soit pas été retenus après leur 1er contact, soit n'ont pas souhaité aller au-delà du rendez-vous

- 13 stages de contacts ont été réalisés en 2022.
  - **5** usagers ont été admis en 2022
  - 1 admission est prévue en 2023 (dossier en cours)
  - 1 usager est en attente de notification
  - 2 premiers stages sont prévus en 2023
  - 2 stages éventuels pour 2023
  - 2 doivent reprendre contact en 2023

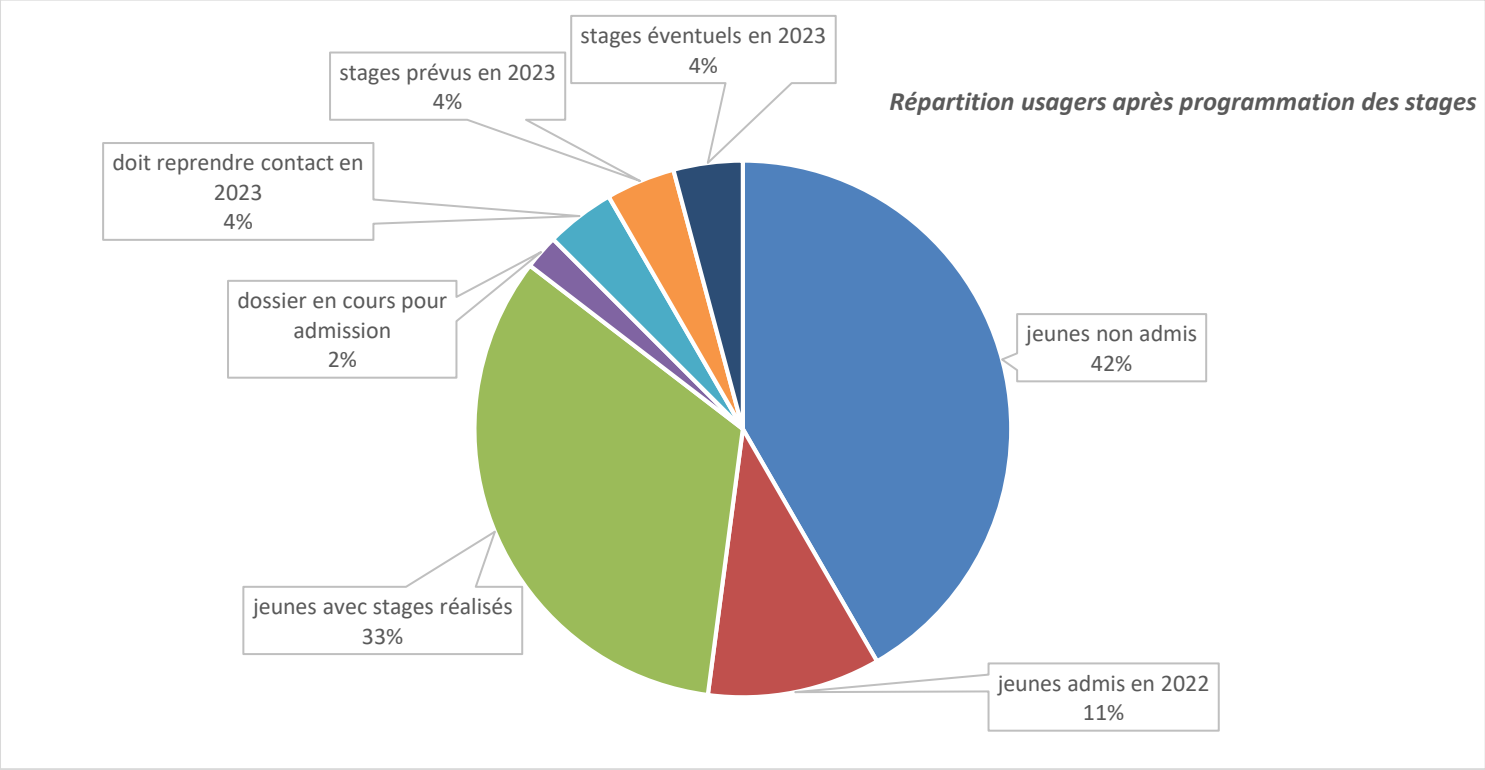

Organismes orienteurs avant intégration des jeunes

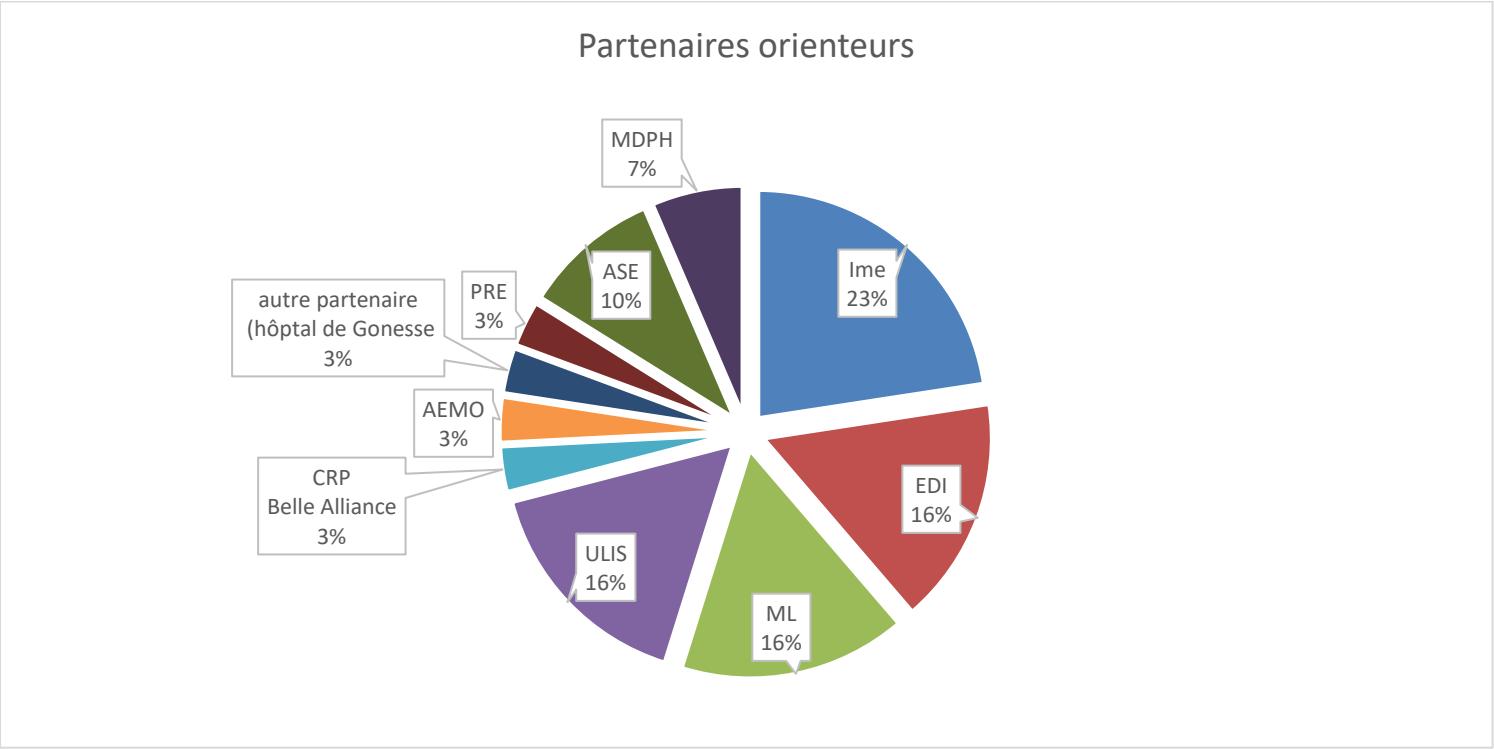

Les partenaires qui nous ont orientés le plus de personnes en 2022 sont les IME, les dispositifs ULIS, les EDI et les missions locales. Le CAVT étant un dispositif peu connu, il est essentiel que nous poursuivions nos démarches pour se faire connaitre et reconnaitre par un plus grand nombre de dispositifs.

Parité lors des stages de contact programmés

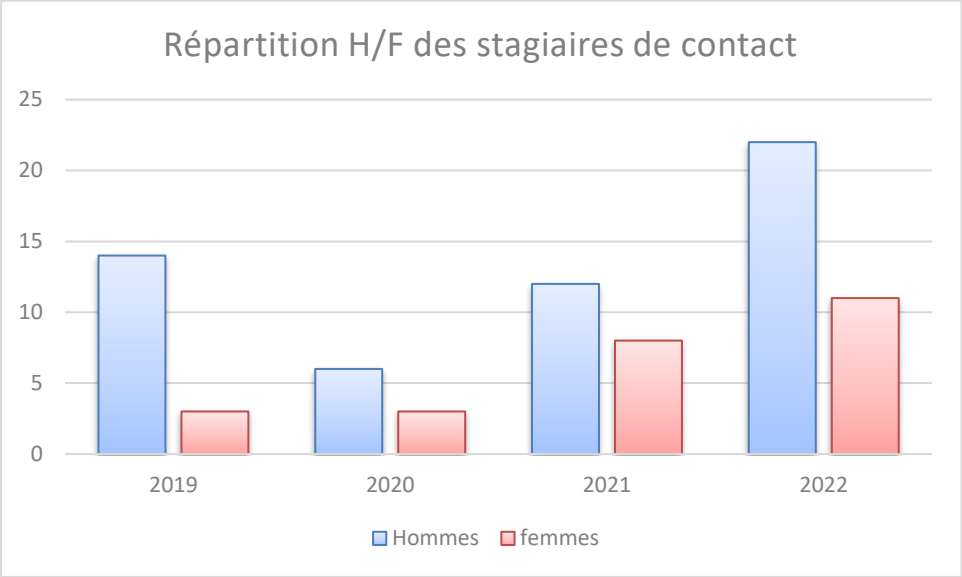

Depuis l'ouverture du CAVT en 2016, nous constatons que nous recevons tous les ans plus de demandes d'hommes que de femmes. L'écart est particulièrement significatif cette année, puisqu'il est de 50%.

L’autonomie dans les transports

L’autonomie dans les transports est un critère d’insertion, travaillée dans le cadre de l’atelier Transport.

Sur les **31 jeunes** qui ont fréquenté le CAVT en 2022 :

- **16** personnes **autonomes,**
- **15 en cours d’autonomie** (besoin de préparer et/ou de connaître le trajet au préalable),

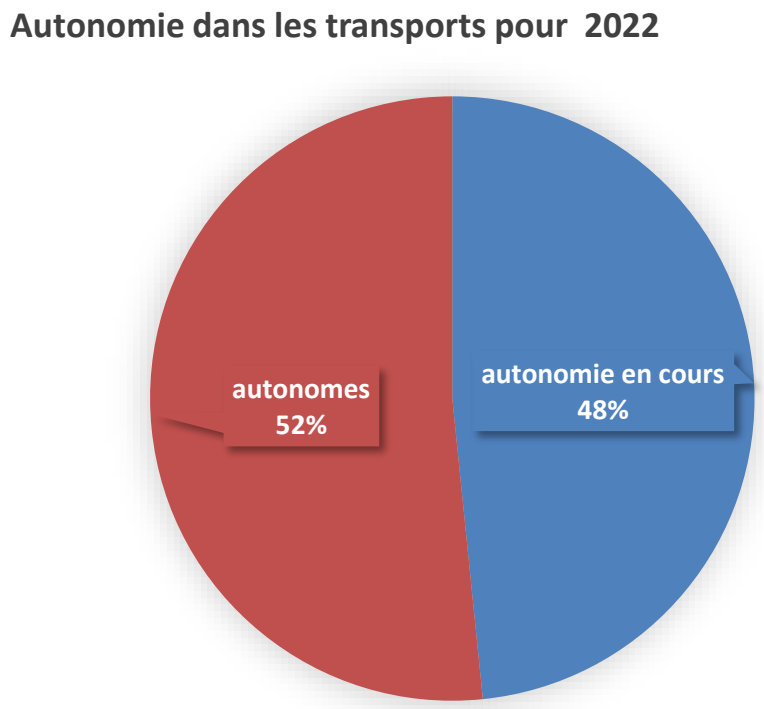

Afin de travailler l’autonomie dans les transports de manières ludiques avec les jeunes, des sorties sont organisées. Derrière l’aspect « ludique et culturel » l’objectif principal est de faire tout un travail autour des itinéraires en RER, tramway, bus qui permettront de rejoindre les différents monuments prévus sur la journée.

Les activités proposées au CAVT EVO

Les ateliers professionnalisant

L'objectif du CAVT est de mettre les jeunes accompagnés en situation professionnelle. Les différentes activités proposées sont :

- **La cuisine :** permet de découvrir :
    - Des contraintes de travail : l'obligation du port des Equipement de Protection Individuel (EPI,)
    - De nouveaux savoir-faire via l'apprentissage de gestes techniques,
    - De tenir compte des règles de sécurité et d'hygiène qui se traduit par une série de fiches de procédures définies par la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) : Fiche de procédures - Fiche de consommation maximale des produits entamés - Fiche sur « La marche en avant » - La fiche de décontamination - La fiche de sécurité.
    - D'adopter un vocabulaire professionnel
    - D'apprendre à anticiper

- **L'entretien des locaux** : permettre aux jeunes de réaliser l'entretien de locaux à l'aide de procédures. Ces actions d'entretien visent à transmettre des techniques applicables dans divers lieux d'intervention. Elles visent aussi à travailler des notions d'hygiène transposables en emploi comme au domicile.

- **La lingerie** a pour mission principale l'entretien du linge du CAVT. Depuis la COVID, les quantités de linge à entretenir ont été multipliées. Cette situation exceptionnelle a permis de travailler le temps d'exécution des tâches et de « pousser » les jeunes à avoir un rythme de travail plus soutenu. L'activité couture se poursuit dans le cadre de la lingerie pour les petites réparations des tenues.

- **La réparation de vélos** a pris son essor et s'est nettement développé ces dernières années. Cet atelier vise à développer différentes compétences comme :

    - L'organisation :
        - Savoir trier et stoker avec précision les pièces démontées pour faciliter leur utilisation future
        - Ranger et nettoyer les outils régulièrement après usage
        - Savoir se répartir les tâches pour travailler en équipe

- La réflexion
  - Comprendre la mécanique vélo
  - Utiliser les nouvelles techniques
  - Se projeter dans l'espace

- La manipulation :
  - Adapter les bons gestes et postures
  - Choisir les outils appropriés
  - Travailler la motricité fine

- **L'entretien des espaces verts :** avant chaque intervention, des temps d'enseignement théorique sont prévus, ils permettent d'établir des fiches techniques et des fiches de suivi d'intervention qui résument les missions, les outils à utiliser, les tâches à réaliser.
  Cet atelier permet d'apprendre à reconnaître et utiliser les différents outils et matériels dédiés à cette activité. Cela va du petit matériel à main (binette, râteau, pelle, arrosoir etc.) jusqu'à l'utilisation d'outils thermique (débroussailleuse, tondeuse etc.) tout en apprenant et respectant les règles de sécurité. Les interventions se font dans les espaces verts de partenaires où des prestations classiques de tonte, taille, désherbage sont réalisées.

  Il est envisagé de développer des actions de sensibilisation à l'environnement, à la découverte de la nature, pour que cet atelier prenne encore davantage de sens auprès des jeunes.

Un planning est fait pour que chaque semaine, tous les jeunes soient positionnés sur des ateliers différents. La participation à chacun des ateliers est obligatoire et permet aux éducateurs techniques d'évaluer les difficultés, les compétences, les évolutions au fil du temps. L'observation fine de chaque jeune donne des informations importantes à la chargée d'insertion professionnelle (CIP) pour la mise en place de leur projet professionnel, la recherche de stages/d'un emploi en entreprises ou l'accompagnement à l'intégration d'une formation.

Ateliers d'accompagnement à la vie sociale

Dans le cadre de ses missions le Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail, met en place des ateliers autour de différentes thématiques qui sont abordées tout au long de l'année.

Les thématiques des ateliers ont été les suivantes :

- Connaissance des institutions : leur rôle, les applications, où elles se trouvent, (CAF, MDPH, Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc…)

- Les démarches administratives : gérer les documents, anticiper les démarches de renouvellement par exemple (déclaration d'impôt, banque, …), la nécessité de classer/archiver les documents.

- La gestion du budget. Même si pour beaucoup ce sont les parents qui le gère pour eux, il est essentiel qu'ils aient la notion de l'argent, qu'ils puissent vérifier le rendu monnaie lors des courses pour l'atelier cuisine, notamment.

- La ludothèque : cette activité a pu être de nouveau mise en place au dernier trimestre 2022, elle permet à travers des séances de jeux de développer ou maintenir les acquis scolaires des personnes accompagnées, de les faire se conformer aux règles d'un autre établissement.

- La santé
    - Abordé par le biais du jeu « anneau santé »
        - La crise sanitaire : les gestes barrières, la distanciation,
        - Le sommeil
    - Proposition de bilan de santé complet et gratuit par le biais de l'Assurance maladie
    - Bilan optique grâce à un partenariat avec les opticiens mobiles : soutien à la poursuite de soins ou au changements de lunettes

- La vie affective et sexuelle (groupe non mixte)
    - Prendre soin de soi
    - Connaitre son corps et pouvoir se positionner face à la pression exercée par la publicité, par le regard des autres
    - Connaitre le cadre légal qui protège le corps (intimité, droit à l'image, harcèlement sexuel, agressions sexuelles,)
    - Les différences : réflexion autour des inégalités hommes/femmes, les stéréotypes, les différentes sexualités… La tolérance
    - Faire de choix conscients et responsables
    - Construire une relation saine
        - Amicale
        - Amoureuse

Atelier Débat-citoyenneté

C'est un atelier commun destiné aux **échanges entre les usagers** sur différentes thématiques citoyennes: le racisme, le sexisme, la politique, les réseaux sociaux…

Ces temps d'échanges sont co-animés par une éducatrice et une psychologue et ont pour objectifs :

- D'amener les usagers à échanger entre eux, à réfléchir et à favoriser leur esprit critique.
- De leur apporter des connaissances sur les droits et les devoirs du citoyen.
- A prendre la parole en public
- Gagner en confiance en soi
- Développer les liens entre les usagers des personnes accompagnées
- Les sensibiliser à une communication active, non violente et bienveillante.

Dans le cadre de cet atelier, les jeunes ont assisté à un ciné-débat. Suite à la projection du documentaire « A voix Haute » diffusé au cinéma Jacques Brel de Garges les Gonesse, des ambassadeurs ont proposé d'organiser un débat autour du thème : la violence peut-elle être légitime ?
Dans la salle le public était varié collégiens, lycéens et jeunes adultes dont ceux du CAVT ; 2 d'entre eux se sont lancés et ont osé y participer. Dans un premier temps les jeunes se sont « échauffés » grâce à des jeux et activités avant de s'affronter par équipe. Il est à noter que nos jeunes ont reçu un remarquable soutien et des encouragements par leurs paires dans la salle.

Auto-Ecole solidaire IMAJ

Depuis plusieurs années, nous sollicitons l'association IMAJ pour proposer un apprentissage au code de la route, aux personnes que nous accompagnons.
Des séances de codes sont réalisées en petits groupes, encadrés par un moniteur auto-école et un éducateur. Les applications en situation réelle ont par contre été transformées. De ce fait, les participants ne conduisent plus un véhicule en ville mais utilisent un simulateur de conduite pour une mise en pratique de la conduite en toute sécurité. Ce nouvel outil permet d'évaluer le nombre d'heures de conduite nécessaire. Les jeunes sont ravis de cette expérience sur simulateur.

Bilan des différentes missions des deux psychologues

- Une des psychologues est présente à 0,20 ETP : le jeudi de 9h à 17h00
- L'autre à 0,30 ETP : le mercredi de 8h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30

Les psychologues participent aux entretiens d'admission, et elles ont la responsabilité de la rédaction du compte rendu. Elles assistent alternativement aux réunions d'équipes, à la préparation des projets personnalisés selon leur références. Elles peuvent avoir des entretiens individuels ponctuels avec les personnes accompagnées et animer des ateliers.

- Les entretiens individuels : 120 réalisés
  Ils sont mis en place de manière ponctuelle, à la demande des personnes accompagnées, de l'équipe, ou de la psychologue avec pour objectif de faire le point par rapport à la prise en charge au CAVT.

- Le groupe de parole « A notre image » : 8 sur l'année
  Le photolangage incite chacun à s'exprimer grâce au support photographique, les échanges permettent à chacun de mieux « se connaitre » et de s'exprimer face au groupe.

- Groupe d'expression « A nous de jouer » : 26 sur l'année
  Permet, à chacun, à l'aide du théâtre de s'ouvrir vers le je(u), le travail de placement de la voix, les improvisations, les exercices de respiration et d'interprétations. Le plaisir de jouer lève les inhibitions et amène progressivement à gagner en confiance en soi.

- Groupe expression de soi : 50 sur l'année
  A pour objectif de travailler sur la subjectivité de chacun des membres du groupe de participants. Cet espace offre aux jeunes un temps sécure et confidentiel où ils peuvent s'exprimer à travers différentes médiations : poésie, peinture, écriture, chant, dessin, débats etc…

- Passation du « Bilan des acquis » et rédaction de compte rendu : 6
  Ce bilan permet de connaitre le niveau d'acquisition et d'apprentissage des personnes accompagnées. Il est basé sur des exercices de français, mathématique, mémoire et attention, repères spatio-temporels, démarches administratives… .

En projet :
Accroitre le partenariat avec des associations extérieures telles que l'ASE, le pôle santé et handicap de la mission locale, développer les cotacts avec les structures pouvant proposer des entretiens de prise en charge, notamment.

Bilan de la chargée d'insertion

Il est à noter que le CAVT a été 6 mois sans Chargée d'Insertion Professionnelle (CIP). Bien que 3 promesses d'embauches aient été envoyés à des candidats possibles, nous avons essuyés 3 refus.

L'accompagnement professionnel n'a donc pu se faire qu'au ralenti pendant toute cette période.

Les ateliers « Technique de Recherche d'Emploi (TRE) »

Thème des ateliers TRE :

- Construction ou consolidation du projet professionnel à partir des centres d'intérêt (Diagoriente)
- CV : rédiger et créer sur un support informatique un cv
- LM : rédiger et personnaliser une lettre de motivation
- Envoyer une candidature par mail
- Préparation des entretiens professionnels : présentation en 3 mn, questions à poser, simulation d'entretien en individuel et en groupe avec analyse de l'entretien (support de mémorisation pour questions à poser, visionnage vidéos humoristiques d'entretien, technique de prises de notes)
- Posture professionnelle (estime de soi) : tenue professionnelle en fonction du poste visé (partenariat avec La cravate solidaire, Atelier soin des mains (public féminin), gestion du stress pour l'entretien
- Accompagnement pour les entretiens
- Bilan de stage

Partenariat :

- Chantier d'insertion : restaurant 19:59 (accueil de cuisinier et atelier pâtisserie)
- La cravate solidaire : 5 jeunes concernés
- Inscription mission locale
- Duodays : 5 inscrits – 1 offre concrétisée

Les stages réalisés en 2022

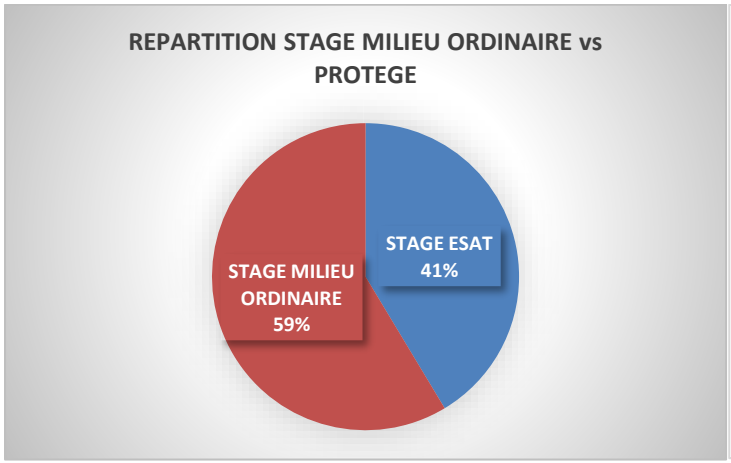

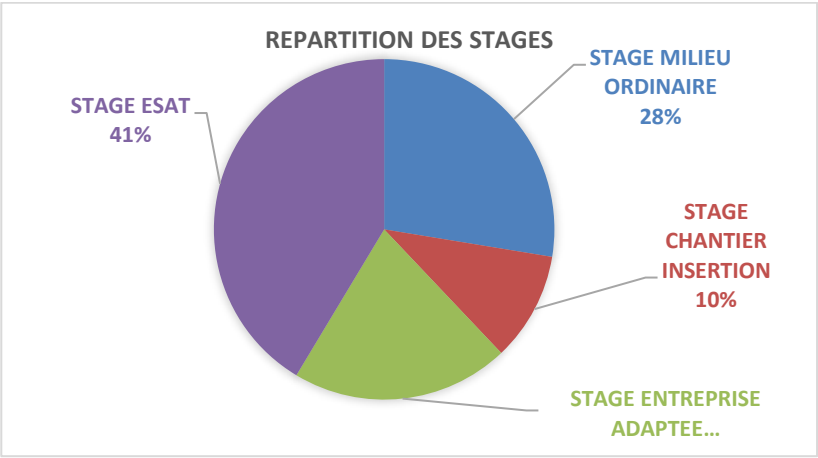

Bien que la majorité des stages proposés restent dans le milieu ordinaire (59%), il est important de noter que beaucoup de stages sont maintenant également réalisés dans le milieu protégé (41%). Cette évolution est importante à noter, elle est liée à une évolution du public accueilli mais également à une analyse plus fine des compétences et des difficultés des personnes accompagnées.

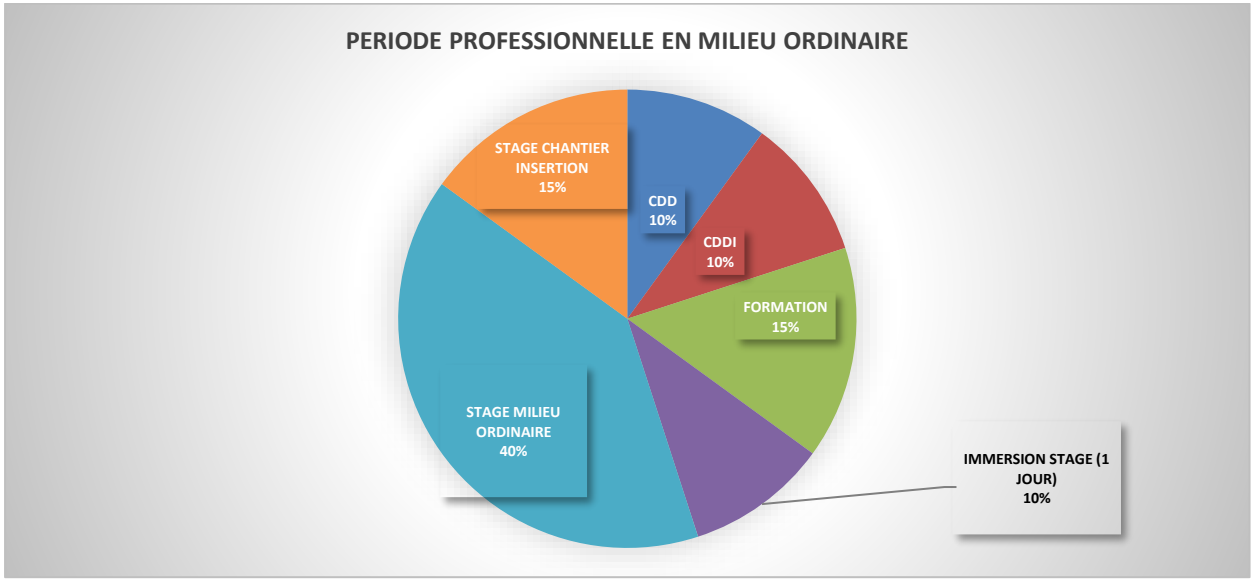

TYPE DE CONTRAT au 31/12/2022 EN MILIEU ORDINAIRE

Type de contrat	nb de jeunes
CDI	2
CDD	6
CDDI	2

Au 31/12/2022, 37% des jeunes accueillis au CAVT d'EVO ont signé des contrats dans le milieu ordinaire

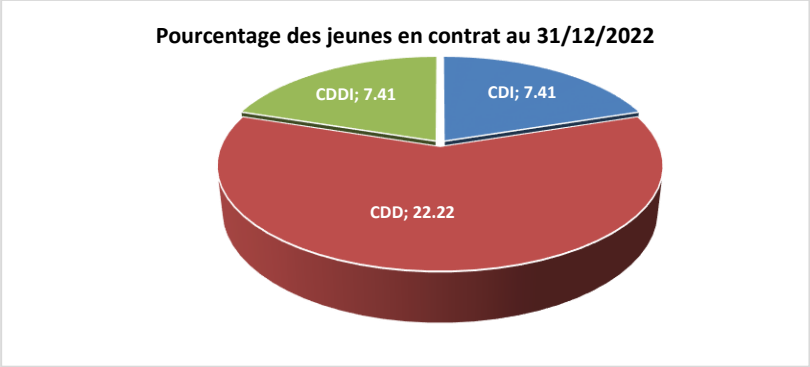

REPARTITION DES CONTRATS EN CDD

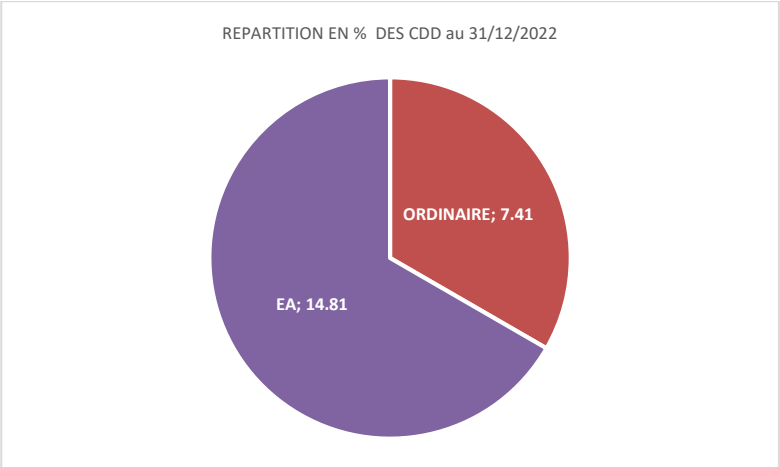

Au 31/12/2022, plus de 22% des jeunes sont en CDD : pour 14.81% d'entre eux en Entreprise Adapté contre 7.41% en milieu ordinaire.

Domaine d'activités

La construction ou la consolidation de projet par les centres d'intérêt a permis de tester de nouveaux environnement tels que le travail auprès des animaux (fermes pédagogiques, centre équestre) ainsi que des activités culturelles et de loisirs (informatique, médiathèque, animation enfants). Les activités plus « traditionnelles » ont été également travaillées (restauration, entretien des locaux, conditionnement, blanchisserie industrielle, travaux de rénovation, etc.)

20 activités différentes testées en 2022.

CULTURE ET LOISIRS	
INFORMATIQUE	4
VENTE CONSEIL	2
MULTI ATELIER	1
ANIMATION ENFANTS	2
FERME PEDAGOGIQUE	1
CENTRE EQUESTRE	1
MEDIATEQUE	1
MEDIATION URBAINE	1
	13

VIE QUOTIDIENNE	
ENTRETIEN LOCAUX	8
BLANCHISSERIE	4
COUTURE	1
CONDITIONNEMENT	1
RESTAURATION	7
	21

BRICOLAGE	
TRAVAUX RENOVATION	1
ELECTRICITE	1
MONTAGE CABLAGE	1
CHAUDRONNERIE	2
	5

ESPACES VERTS	
VOIRIE	3
ESPACES VERTS	1
MARAICHAGE	1
	5

DEVELOPPEMENTS 2022 – BILAN SUCCINCT

Stratégies prospectives 2018/ 2023 à destination des équipes

- Améliorer le rayonnement et la communication concernant l'établissement (Utilité sociale du projet à diffuser, faire reconnaître notre expertise d'évaluation) afin d'avoir plus d'orientations appropriées
- Parvenir à un taux d'occupation au-dessus de 90%
- Travailler en synergie avec le CAVT de Cergy
- Développer et diversifier les secteurs d'activités possiblement porteurs d'emploi pour les jeunes et développer le nombre d'entreprises partenaires.

La poursuite du travail d'amélioration de nos pratiques internes concerne :

- La formation
- L'évaluation de nos pratiques
- Démarche qualité
- Hygiène et sécurité des établissements
- Temps d'analyse des pratiques mensuelles

LE TRAVAIL D'AMELIORATION DE NOS PRATIQUES

L'entretien d'évaluation du personnel et de la formation professionnelle

L'entretien professionnel d'évaluation du personnel a pour objectif de créer un espace de dialogue entre le salarié et l'employeur afin d'échanger sur son parcours professionnel au sein de l'association.

POUR LE SALARIE

C'est un outil :

- D'échange avec le responsable hiérarchique
- D'analyse de ses missions et de ses compétences
- De reconnaissance des savoir-faire
- D'évaluation de ses actions
- De construction de son parcours professionnel

POUR L'EMPLOYEUR

C'est un outil :

- D'aide à l'élaboration du Plan de formation
- D'évaluation des compétences
- De gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- De préparation aux changements organisationnels que peuvent connaître les Etablissements
- De sensibilisation et de prévention aux évolutions des métiers de demain

L'évaluation des risques professionnels

La loi n°91-1414 du 31 décembre 1991 (article L412162 (ex L230-2)) introduit dans le code du travail :

L'obligation pour l'employeur :
- D'évaluer les risques
- D'améliorer les conditions de travail
- D'accroître la sécurité et la santé des travailleurs

Le décret n°2001-1016 (novembre 2001) introduit dans le code du travail la création d'un document relatif à cette évaluation :

- L'obligation pour l'employeur de transcrire et de mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques dans un document unique.

En 2021, nous avons renouvelé notre DUERP.

Cette évaluation trouve sa raison d'être dans les actions de prévention qu'elle suscite. Soit :

- La prévention des risques professionnels
- L'information des travailleurs
- La formation des travailleurs
- La mise en place de l'organisation et des moyens permettant l'application des mesures voulues

LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisé par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale ; c'est est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil.

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'usager. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers. Il convient aussi de souligner que le conseil est une instance collégiale qui doit donc impérativement fonctionner de manière démocratique.

Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service et notamment sur :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- Les activités
- L'animation socioculturelle et les services thérapeutiques
- Les projets de travaux et d'équipements
- L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux
- L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants
- Les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge…

Les avis et les propositions adoptés par les membres du Conseil de la Vie Sociale font l'objet d'un relevé de conclusions qui est, d'une part, adopté avant ou lors de la prochaine réunion du conseil et, d'autre part, adressé au président de l'association. Celui-ci doit obligatoirement faire connaître aux membres du Conseil de la Vie Sociale les suites, favorables ou défavorables, qu'il entend réserver aux avis et aux propositions formulés.

Le CVS s'est réuni trois fois cette année, sur convocation du président et l'ordre du jour des séances a été fixé par le président, le directeur de l'établissement et éventuellement l'aide d'un membre de l'équipe éducative. Les procès-verbaux ont fait l'objet d'une lecture expliquée aux usagers par l'équipe éducative et ont été envoyés par courrier à toutes les familles

Malgré le COVID 2 Réunions ont été tenues dont une exceptionnelle visant à valider les mesures anti COVID.
Au cours de ces réunions les questions ont principalement tourné autour du fonctionnement et l'organisation de sorties, de transferts.

Meeae GRUAU
Directrice du CAVT EVO